

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE HAUTS-DE-FRANCE

Samedi 2 mars 2019

- Début de l'AG 14h15

Clubs présents ou représentés

Sac a Pof	492	Escalp Louvroil	116
Acces Escalade	295	Desvr'Escalade	83
Sud Oise Escalade	233	Nord Gravité	82
Littoral Escalade	233	7A Bapaume	66
Club d'Escalade du Beauvaisis	229	Baie de Somme Escalade	64
Amiens Rivery Escalade	211	Escapade Lesquinoise	55
V.U.C	206	Groupe Artois Omnisport	46
Grimpeurs Compiègnois	191	Club Loisirs Léo Lagrange	33
Lacroix Escalade	166		
Bou'd'Brousse	148		
Vado Escalade	146		
Escal'Amandinoise	139		

Total : 3234 voies / 4807 possibles

Les élus du Comité directeur de la Ligue

Fonction



COMITÉ DIRECTEUR

BUREAU

Cyril PLÉ
Président

Caroline LARZUL
Vice-Présidente

Nathalie BECK-CHAMPION
Trésorière

Guillaume ADAM
Secrétaire

Véronique CHEVALIER
Secrétaire adjoint

Christophe CHAMPION

Noémi HAVET

Frédéric LESOING

Isabelle BONIN

Ludovic GAVOIS

Perrine BEAL

Florent BEC

Chriss LECOCCQ

Les commissions

Formation

Cyril PLÉ / Ludovic GAVOIS / Noémi HAVET / Chriss LECOCQ / Daniel BOURRIEZ

Compétition

Caroline LARZUL / Frédéric LESOING / Christophe CHAMPION / Isabelle BONIN
Véronique CHEVALIER

Équipe Régionale

Christophe CHAMPION

Communication

Noémi HAVET / Florent BEC / Chriss LECOCQ / Cyril PLÉ / Caroline LARZUL

Développement / Subventions

Cyril PLÉ / Guillaume ADAM / Nathalie BEC

Sport Santé

Guillaume ADAM

Partenariat

Perrine BEAL

Les correspondants

- Correspondant SAE : Cyril PLÉ
- Correspondant SNE : Christophe CHAMPION
- Correspondant sécurité : François GARDET
- Correspondant compétition : Caroline LARZUL

RAPPORT MORAL

Documents



Réunions

Documents élaborés

- ◆ [Convention de coopération territoriale FFME / Ligue](#)
- ◆ [Avenant à la convention de coopération territoriale FFME / Ligue](#)
- ◆ [Plan stratégique Olympiade 2017-2021](#)
- ◆ [Programme d'accession Haut Niveau](#)

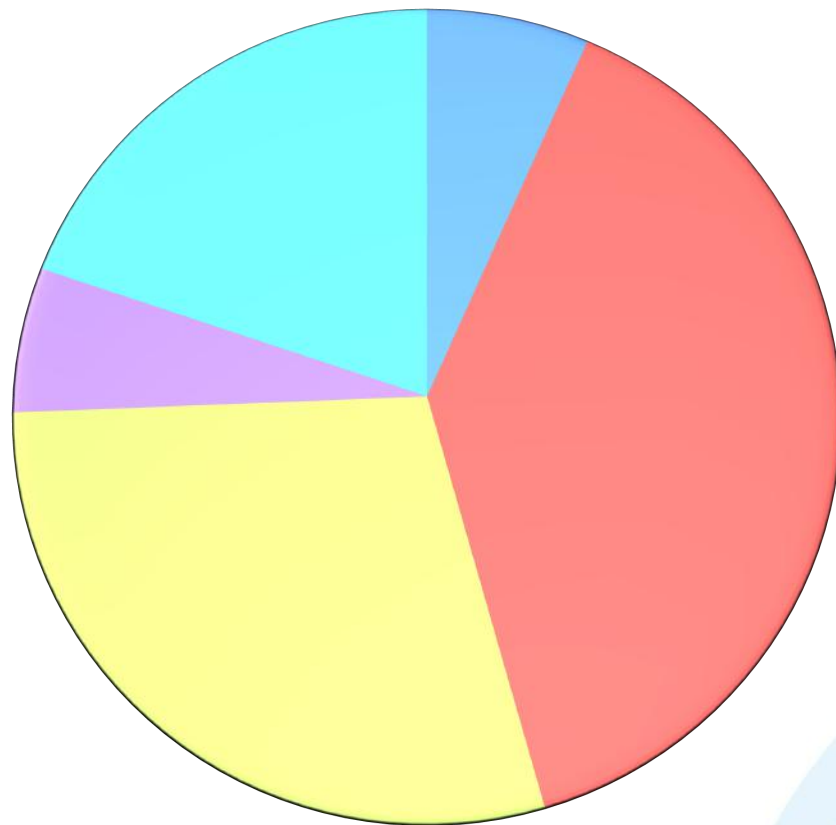
RAPPORT MORAL

Les Licenciés



Nombre de Licenciés

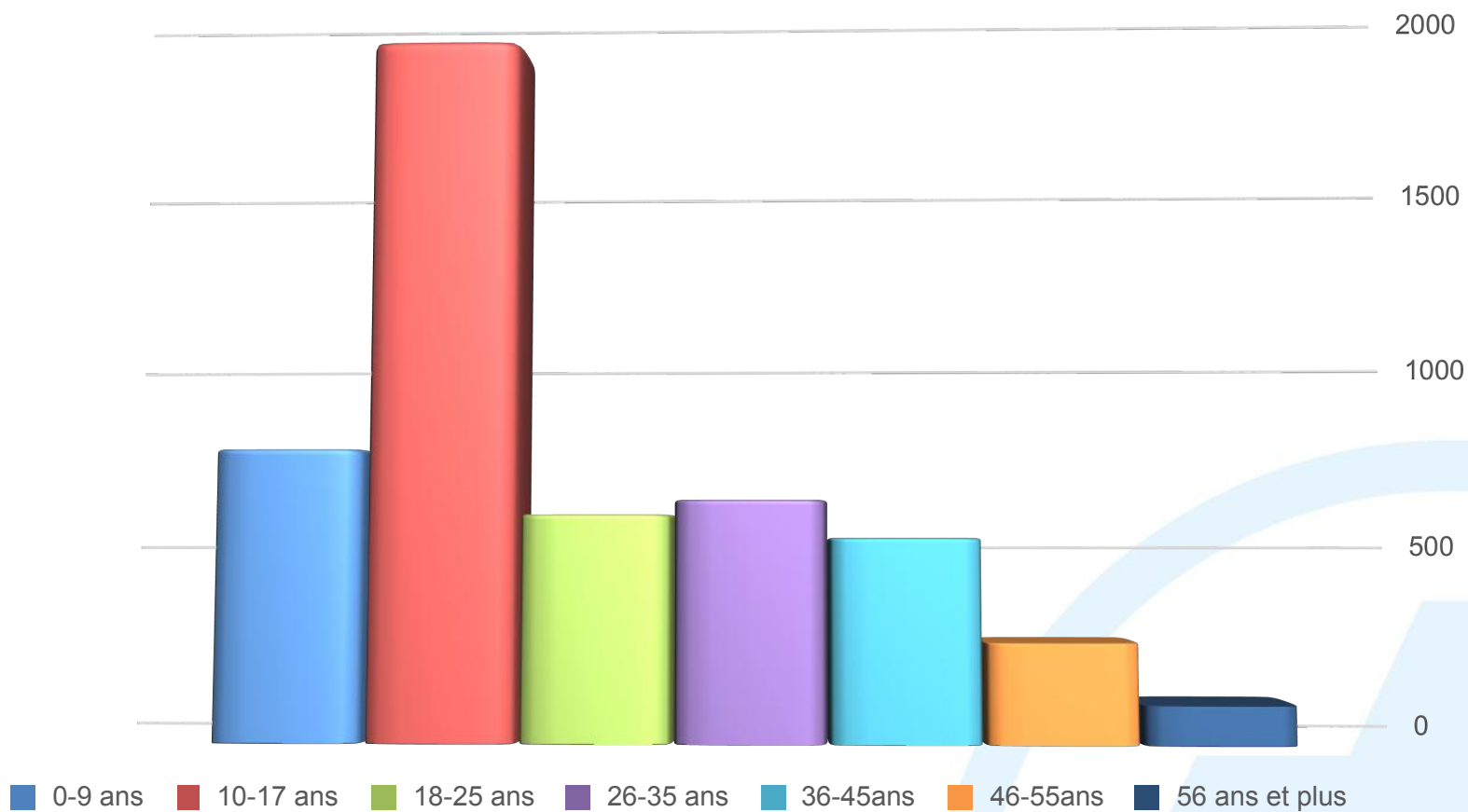
Répartition par département



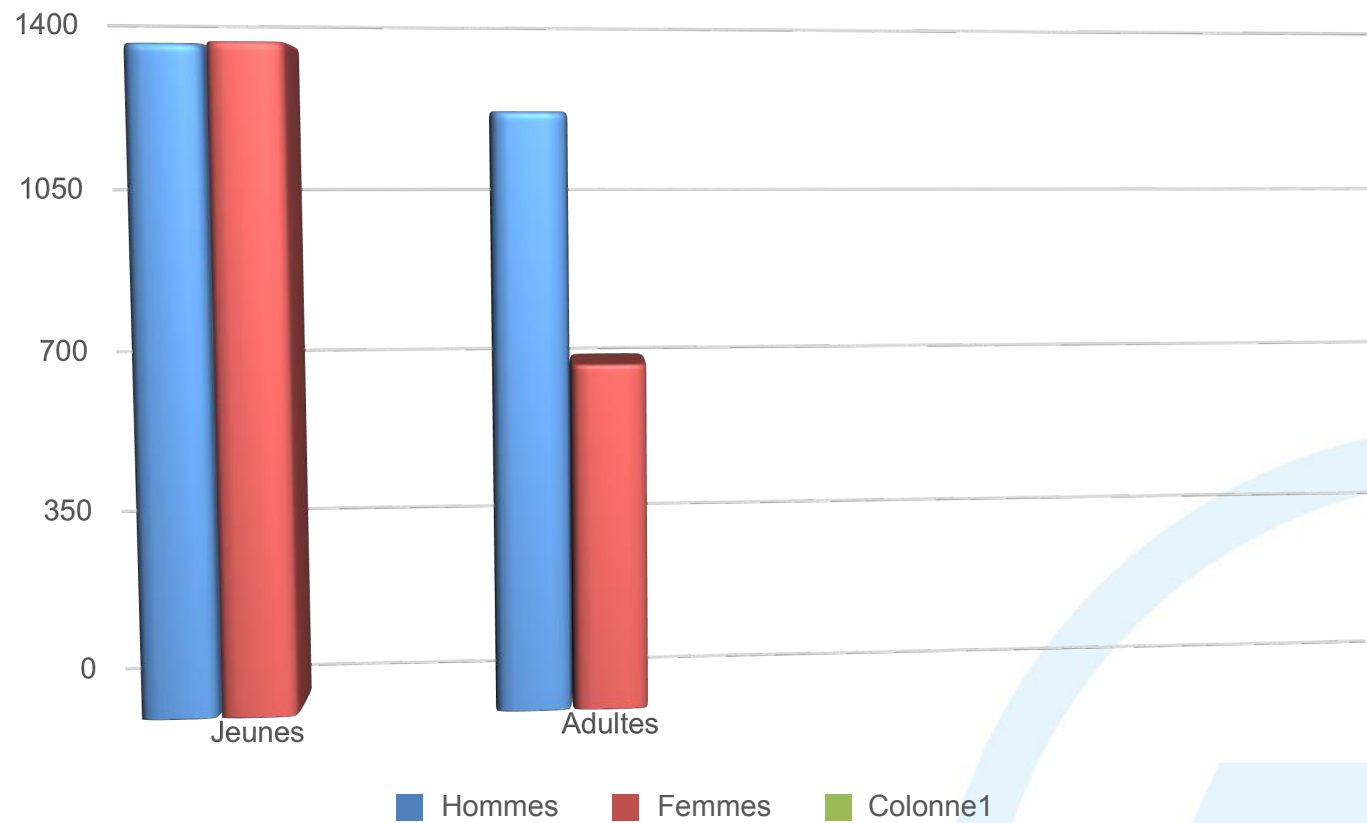
● Aisne ● Nord ● Pas-de-Calais ● Somme ● Oise

Nombre de licenciés

Répartition par tranches d'âge

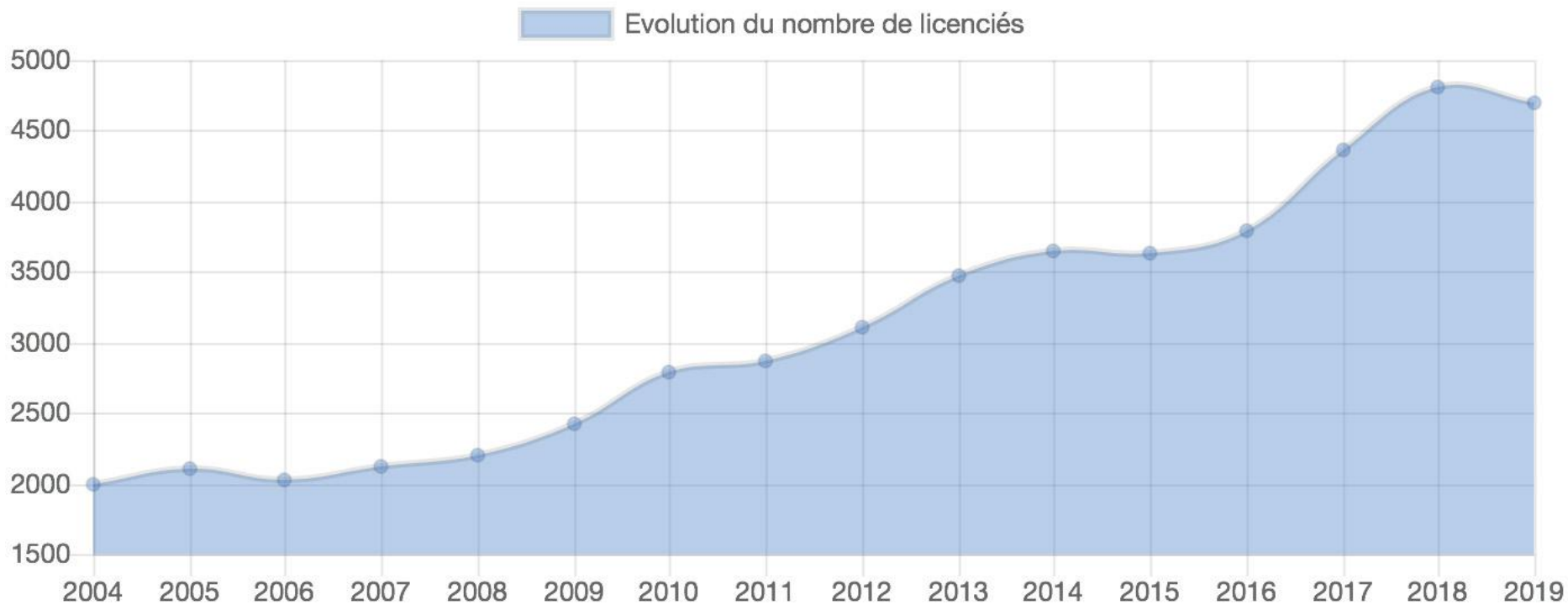


Répartition par catégories et par sexe



Evolution du nombre de licenciés

Total : 4807 licenciés



Classement des clubs

Nombre de licenciés

◆ [Classement des clubs:](#)

PROBLEME LE PLUS IMPORTANT

- ◆ La saturation des structures
- ◆ Plan de développement des SAE à réaliser
- ◆ La formation des officiels
 - ◆ PdJ
 - ◆ Chefs-ouvriers

RAPPORT MORAL

Les clubs classés



Clubs	Général / 329	Femmes (points)	Hommes (points)
Lacroix Escalade	7	23	55
Sac à Pof	13	21	87
Littoral Escalade	18	47	139
VUC	42	98	248
Boud'Brousse	43	77	276
Nord Gravité	54	142	311
Amiens Rivery Escalade	66	244	313
7A Bapaume	87	94	651
Escal'Amandinoise	92	69	742
Acces Escalade	105	196	715
Château-Thierry Escalade	108	708	235
Sud Oise Escalade	123	571	517
Club Escalade du Beauvaisis	135	60	1194
Out'Grimp	139	279	998
Vado	157	426	979

Aide aux clubs classés

Les clubs classés dans les 100 premiers du classement national peuvent faire une demande sur la plate forme:

<https://aidesenligne.hautsdefrance.fr>

Attention la demande est a faire pour le **7 Mars 2019**

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir le dossier, vous pouvez prendre contact avec Caroline qui se chargera de vous mettre directement en contact avec le responsable escalade de la région Hauts- de- France.

RAPPORT MORAL

Bilan labels et assurances



Les labels

- ◆ 7 clubs labellisés escalade et 6 labellisés Ecole d'Escalade
 - ◆ Somme : Amiens Rivery Escalade
 - ◆ Oise : CEB, AGC, Lacroix Escalade
 - ◆ Nord : BdB, Littoral Escalade, VUC

Les assurances

- ◆ Trop de licenciés sans assurance : près de 250 et parfois 100% dans le club

RAPPORT D'ACTIVITES

Formations



Les personnes ressources

Les formateurs

Cette année nous avons fait appel à 2 PdJ pour assurer les formations de juges:

- Agnès PRUD'HOMME
- Daniel BOURRIEZ

Et à 5 instructeurs pour les autres formations :

- Fred BERLEMONT
- François GARDET
- Laurent BOURRIEZ
- Loïc QUETEL
- Vincent MATHIEU (hors-région)

Les responsables des formations:

Il y a 5 responsables des formations à la Ligue :

- Ludovic GAVOIS qui gère le Nord
- Noémi HAVET qui gère la Somme
- Daniel BOURRIEZ et Chriss LECOCQ qui gère le PdC
- Cyril PLÉ qui gère le reste de la Région.

Les Formations 2018

Juges de Bloc 1

Formateur	Lieu	Nb participants	Tarif Ligue
Daniel BOURRIEZ	Rouvroy	22	8 €
Agnès PRUD'HOMME	Rivery	17	
Total		39	

Ouvreur de Club

Formateur	Lieu	Nb participants	Tarif Ligue
Loïc QUETEL	Dunkerque	14	36 €
François GARDET	Beauvais	16	
Total		30	

Gestionnaire EPI

Formateur	Lieu	Nb participants	Tarif Ligue
Laurent BOURRIEZ	Auchy les mines	16	

Formation Continue ISAE

Formateur	Lieu	Nb participants	Tarif Ligue
Laurent BOURRIEZ	Bethune	10	
François GARDET	Beauvais	13	
Total		23	

Initiateur SAE

Formateur	Lieu	Nb participants	Tarif Ligue
Laurent BOURRIEZ	Bethune	9	165 €
François GARDET	Chantilly	11	
Fred BERLEMONT	Rivery	10	
Loïc QUETEL	Dunkerque	12	
Vincent MATHIEU	Chateau-Thierry	13	
Laurent BOURRIEZ	Bethune	8	
François GARDET	Beauvais	14	
Fred BERLEMONT	ROUBAIX	13	
Total		90	

Entraîneur 1

Formateur	Lieu	Nb participants	Tarif Ligue
Vincent Mathieu	Rivery	7	

Nombre de stages en 2018

Hauts-de-France	17 stages	208 participants
Escalade	16 stages	192 participants
Inter activité	1 stage	16 participants

Hauts-de-France	131 diplômés
Escalade	118
Inter activité	13

Pour l'année 2019:

A améliorer:

- Former des PdJ (12 en cours)
- Valider des chefs-ouvriers
- Proposer des championnats pour la validation des juges
- Envoyer un questionnaire pour recenser les besoins en formation

Les formations 2019:

- 2 ouvriers de clubs (Dunkerque et Beauvais)
- 1 initiateur SAE à Roubaix
- 1 initiateur SAE sur le littoral fin 2019
- Formation Continue Rivery
- Session de passeports verts et bleus mai-juin
- Formation de juges??

RAPPORT D'ACTIVITES

Compétitions



Championnat Régional de Bloc 2018

St Pol sur Ternoise (seniors/vétérans)

	Femmes	Evolution par rapport a N-1	Hommes	Evolution par rapport à N-1
Séniors	18	+ 80%	53	+8%
Vétérans	0	-200 %	12	+8%
Total	18		65	+11%

Block Out, Marcq-en-Barœul (jeunes)

	Femmes	Evolution par rapport a N-1	Hommes	Evolution par rapport à N-1
Minimes	37	+ 68%	40	+ 8%
Cadets	26	-23 %	48	+ 54%
Juniors	18	+ 63%	26	+ 23%
Total	81		114	+26%

Championnat régional de difficulté 2018

Mons en Baroeul (seniors/vétérans)

	Femmes	Evolution par rapport a N-1	Hommes	Evolution par rapport a N-1
Seniors	16	+ 33%	35	-8 %
Vétérans	12	+ 71%	13	=
Total	28		48	+ 8%

Mons-en-Barœul (jeunes)

	Femmes	Evolution par rapport a N-1	Hommes	Evolution par rapport a N-1
Minimes	27	+ 80%	22	+ 22%
Cadets	23	+ 4%	26	+ 23 %
Juniors	16	+ 77%	15	-20 %
Total	66		63	+ 19%

Championnat régional de Vitesse 2018

Salle Elispace, Beauvais

	Femmes	Evolution par rapport a N-1	Hommes	Evolution par rapport a N-1
Seniors	5	+ 66 %	12	-25 %
Minimes	9	+ 50 %	8	-20 %
Cadets	6	-54 %	17	+ 54%
Juniors	5	+ 150%	4	-20 %
Total	25		41	+ 4%

TRPB

Amiens Rivery: 132 inscrits **+9%**

	Femmes	Evolution par rapport a N-1	Hommes	Evolution par rapport a N-1
Microbes	12	-16 %	11	-27 %
Poussins	23	+27%	31	+3%
Benjamins	19	-15 %	36	+56%
Total	54		78	+ 9 %

Soit un total de 682 compétiteurs pour 2018
+22%

Aide aux clubs pour les championnats de France

CLUBS	Nbr athlètes Bloc + Diff.	Total participants	Total de l'aide en €
Sac à Pof	3 + 6	9	621
Bou'D'Brousse	3 + 5	8	552
Littoral Escalade	3 + 3	6	414
7A Bapaume	2 + 3	5	345
Accès Escalade	2 + 3	5	345
Nord Gravité	2 + 3	5	345
Amiens Rivery Escalade	3 + 2	5	345
Club Esca. Du Beauvaisis	1 + 2	3	207
Lacroix Escalade	1 + 2	3	207
Billy Varappe	1 + 1	2	138
Escal' Amandinoise	1 + 1	2	138
Club B. O. Lille	1	1	69
VUC Escalade - Montagne	1	1	69
Vado Escalade	1	1	69
Soissons Escalade	1	1	69
Sud Oise Escalade	1	1	69
		58 parts	4002 €

Prévenir quand un compétiteur ne peut pas aller aux championnats de France : cela fait perdre des quotas!

Prévisions compétitions



Compétition régionale saison 2019 :

- Blocs :

- - Jeunes le 28 janvier 2019 à Whats'up
- - Seniors: 3 février 2019 à St Pol

- Vitesse:

- - toutes catégories le 10 février 2019 à Beauvais

- Difficultés:

- - Jeunes le 27 et 28 Avril 2019 à Rouvroy
- - Seniors le 4 mai 2019 à Mons-en-Barœul

- CRPB:

- -le 18 et 19 mai 2019 à Calais

Conditions d'accès pour le championnat Régional:

Blocs / Vitesse / CRPB:

En open pour toutes les catégories,

Difficultés:

- Juniors / séniors et Vétérans: Avoir participé au championnat départemental (les surclassés doivent avoir participé au championnat départemental dans leur catégorie)
- Les Officiels (Chef-ouvriers / Ouvriers / PDJ) des championnats départementaux pourront également accéder au championnat régional.
- Minimes/Cadets:

Département	MF	MH	CF	CH
Aisne	5	6	6	5
Nord	11	14	9	12
Oise	10	7	9	10
Pas-de-Calais	11	7	11	9
Somme	4	7	6	4
Total	40	40	40	40

Quotas du championnat Régional au France:

Bloc:

Categorie:	Femmes:	Hommes:
Seniors	4	4
Minimes	3	4
Cadets	2	2
Juniors	5	1

Difficulté:

Categorie:	Femmes:	Hommes:	Déjà Qualifié:
Seniors	5	8	Mallaury Canu
Minimes	3	5	
Cadets	3	3	
Juniors	5	2	

Combiné Poussins / Benjamins:

Categorie:	Femmes:	Hommes:
Poussins	2 + Plus champion en titre	3 + Plus champion en titre
Benjamins	3 + Plus champion en titre	2 + Plus champion en titre

RAPPORT D'ACTIVITES

Communication



Le site internet de La Ligue

<http://hdf.ffme.fr/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE
LIGUE HAUTS-DE-FRANCE

Championnat Régional jeunes de Bloc 2019

La ligue Clubs **Actualités** Compétition Formation Passport Stage Montagne Escalade Multimedia Partenaires Contact ffme.fr

affiche vitesse

CHAMPIONNAT REGIONAL DE BLOC DES HAUTS DE FRANCE

Ligue Hauts-de-France FFME
245 mentions J'aime

J'aime déjà Envoyer un message

prévisionnel 20....pdf

Tout afficher

Le compte Facebook de la Ligue

<https://www.facebook.com/LigueHdFFFME/>

The screenshot shows a web browser window displaying the Facebook page for 'Ligue Hauts-de-France FFME'. The browser's address bar shows the URL https://www.facebook.com/LigueHdFFFME/?modal=admin_todo_tour. The page header includes the name 'Ligue Hauts-de-France FFME' and navigation options like 'Cyril', 'Accueil', and 'Créer'. The main content area features a cover photo of a climbing gym with a large group of people. The left sidebar contains the profile picture, name, and navigation menu. The right sidebar shows a 'Créer une publication' section and a 'Invitez des amis à aimer votre Page' section.

Page Boîte de réce... 2 Notifications 3 Statistiques Outils de pub... Espace Pubs Plus Paramètres Aide

Ligue Hauts-de-France FFME
@LigueHdFFFME

Accueil
Publications
Avis
Vidéos
Photos
Événements

Changer la couverture

J'aime déjà Déjà abonné(e) Partager + Ajouter un bouton

Créer une publication En direct Évènement Offre
Emploi

Écrire une publication...

Aucune note

Invitez des amis à aimer votre Page

Francisco Alvarado ... Ludivine Gvo

prévisionnel 20....pdf

Instagram

<https://www.instagram.com/ligueffme hdf/>

The screenshot shows a web browser window displaying the Instagram profile of 'ligueffme hdf'. The browser's address bar shows the URL 'https://www.instagram.com/ligueffme hdf/?hl=fr'. The Instagram interface includes a search bar, navigation icons, and the profile header. The profile name is 'ligueffme hdf' with a 'Modifier le profil' button. Below the name, it shows '3 publications', '36 abonnés', and '53 abonnements'. The bio reads 'Ligue Hauts-de-France FFME' and 'hdf.ffme.fr/index.php'. The profile picture is a circular logo for 'LIGUE HAUTS-DE-FRANCE ESCALAI'. The main content area shows three posts under the 'PUBLICATIONS' tab: a climbing event poster for 'L'ESCALAUX AUX JEUX PARIS 2024', a photo of people at a table, and another version of the league logo. The Windows taskbar is visible at the bottom.

Twitter

Chrome Fichier Modifier Afficher Historique Favoris Personnes Fenêtre Aide 89% Mar. 18:27

https://twitter.com

Home Notifications Messages Search Twitter Tweet

What's happening?

FF Montagne Escalade @FFME_officiel · Feb 24
Et les nouveaux champions de France jeunes de bloc sont : ...
ffme.fr/escalade/artic...

Translate Tweet

Ligue Hauts-de-Fra... @HautsFrme
Tweets 0 Following 1

Trends for you · Change

- #Peugeot208
Étes-vous prêt pour ce qui arrive ?
Promoted by Peugeot
- #Decathlon
44.9K Tweets
- #hijab
16.4K Tweets
- #DetectivePikachu 🐹
21.3K Tweets
- #Yann
Christopher Nolan
5,665 Tweets
- Quentin Tarantino

Sneak a peek at the new Twitter
Bookmarks, night mode, data saver, and more — see all the new features coming to the web.
Take a look

Who to follow · Refresh · View all

- Banque des Territoires** @...
Follow
Promoted
- Luc Chabrol** @LChabrol
Follow

prévisionnel 20....pdf

Tout afficher

Les mails concernant les formations

Tarifications

Bonjour à tous,

Le Stage Initiateur SAE, qui aura lieu à Dunkerque, est en ligne sur le site de la Ligue :

<http://hdf.ffme.fr/index.php/formation>

Celui-ci est affiché à 250€/personne.

Pour les licenciés des clubs des Hauts-de-France le tarif sera de 165€/personne.

En effet, la ligue prend en charge les frais fédéraux (35€) et pratique une ristourne de 50€ pour les licenciés de la Région.

Veillez informer vos licenciés de ce tarif.

En ce qui concerne le règlement Il faudra envoyer vos chèques à mon adresse:

Mr Cyril PLÉ

Ligue FFME des Hauts-de-France

31 rue de la prairie

60650 SAINT-PAUL

Vous pourrez aussi effectuer un virement directement à la Ligue lorsque vous aurez reçu la facture.

Sportivement

Vote du rapport d'activités

Validé à l'unanimité (3234 votes pour)



RAPPORT FINANCIER



Rapport Financier

Analytique 2018

Bilan Financier 2018

Compte de résultat 2018

Budget Prévisionnel 2019

Prévisionnel 2019

Vote du rapport financier

Validé à l'unanimité (3234 votes pour)



VOTE DU MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE



PROPOSITION : PASSAGE A 4€

Augmentation de 0,50€

428 abstentions / 2806 pour

Le passage à 4€ est validé

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR



CANDIDATS

Raphaël Marvie-Nebut

Est élu avec 3224 /3234

Pascale LANFRANCHI

Est élue avec 3133 /3234

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'AG NATIONALE

Toulouse 13-14 avril 2019



AG Nationale

Aucun membre du comité directeur de la Ligue n'est disponible pour participer à l'AG nationale qui se déroulera le 13 et 14 avril à Toulouse.

La ligue propose d'aider financièrement les CT de la Ligue pour la participation de leur représentant à l'AG nationale.



CONVENTIONS TERRITORIALES CT-LIGUE

En attente



QUESTIONS DIVERSES



Questions

Proposition d'une Formation SAE avec nuitées sur Dunkerque de Loïc QUETEL.

La Ligue a peu de visibilité concernant les besoins car les clubs du littoral n'ont pas répondu au questionnaire.

Le retard concernant les formations semble être rattrapé, il ne s'agit plus maintenant de proposer des formations au hasard mais d'évaluer les besoins potentiels des clubs.

Formation de juge de diff :

potentiellement sur la Région il y en a 109. La Ligue pourra proposer des formations de juges lorsque les PdJ auront 3 années de pratique. Céline GERARD sera dans ce cas l'an prochain La Ligue fera appelle à ses services.

Si il existe des problèmes de validation il faut passer par la Ligue ou par François Léonardon en envoyant un mail.

Formation autre qu'escalade : quelle est la politique de la Ligue ? ex canyoning ?

Toutes formations qui n'ont pas en lien avec l'escalade ou les besoins de la ligue, ne bénéficie pas d'aide.

Certaines formations : ouvreur de compétitions : une part financée par la Ligue, une part du CT.

Exemple de l'entraîneur 2. Financement de la formation de Christophe CHAMPION en vue de sa gestion de l'équipe régionale.

Il faut que les stagiaires, les clubs ou les CT se manifestent pour une prise en charge.

Remarques : faire un trombinoscope pour les PDJ des juges lors des compétitions pour faciliter la validation des stagiaires lors de la rédaction du compte-rendu.

Explications par Cyril de la grille tarifaire décidée en bureau le matin même, il est demandé à ce qu'elle soit transmise aux CT.

Point sur les championnats 2020 pour la Région. Concentration sur des week-end complets.

Présentation projet Coupe de France.

Question de la possibilité de mettre en place une Coupe de la Ligue,

cela permettra de faire grimper les quotas. Signaler les évènements organisé type open, notamment pour les petits.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

- Fin de l'AG 16h



Convention de coopération territoriale

FFME / LIGUE FFME HAUTS-DE-FRANCE

2017-2021

En application des statuts de la fédération et des textes associés et en cohérence avec le plan stratégique de la fédération pour l'olympiade 2017-2021 :

Et considérant le rôle prépondérant des organes déconcentrés de la fédération,

Il a été décidé d'établir entre la Fédération française de la montagne et de l'escalade et ses ligues régionales une convention de coopération territoriale pluriannuelle 2017-2021 destinée à préciser les objectifs partagés et les engagements réciproques qui en résultent.

La présente convention est conclue entre

La Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), dont le siège social se situe au : 8-10 Quai de la Marne, 75019 Paris, représentée par Monsieur Pierre YOU, son Président,

Cette partie sera dénommée : la **FFME**.

Et

La Ligue FFME Hauts-de-France, dont le siège social se situe à la Maison Régionale des Sports 367, Rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq, représentée par son/sa président/e en exercice, Madame Agnès PRUD'HOMME,

Cette partie sera dénommée : la **LIGUE**.

Préambule

La Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), à vocation sportive de loisirs et de compétitions, s'est donnée un code de comportement appelé « code moral et valeurs fédérales » qui s'impose à l'ensemble de ses membres et licenciés et tout particulièrement à ceux qui, de par leur fonction ou leur valeur sportive, personnalisent ou incarnent l'activité fédérale.

Son organisation fonctionnelle exige que les dirigeants fédéraux aient acquis les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions auxquelles ils aspirent. Pour cela ils s'engagent à poursuivre, au cours de leurs mandats, toute formation utile à leur fonction.

Les textes statutaires et réglementaires de la **FFME** ont pour but de permettre la complémentarité de tous les échelons de la fédération pour son développement ainsi que l'esprit de solidarité et de cohésion indispensable des équipes dirigeantes.

Article 1 : Objet

Cette convention entre la **FFME** et son organe déconcentré, la **LIGUE**, a pour objet de renforcer la cohérence globale de la fédération et la synergie entre chaque niveau d'intervention autour d'objectifs partagés.

Nos licenciés et nos clubs doivent toujours être au centre de nos préoccupations.

Article 2 : Engagement de la LIGUE

I - ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE (ETR)

Dans le respect de ses statuts et des textes réglementaires, et notamment conformément à l'instruction ministérielle n°DS/DSB4/2016/236 du 19 juillet 2016 relative au renouvellement des équipes techniques régionales et en accord avec la direction technique nationale, la **LIGUE** constituera, dans la mesure du possible et sous réserve d'embauche d'un salarié une ETR et conventionne avec la DRJS.

L'ETR réunit, autour d'un coordonnateur, une équipe issue du mouvement sportif (salariés de la **LIGUE**, acteurs professionnels ou bénévoles) afin de développer le projet territorial fédéral. Cette équipe conjugue les compétences et les énergies pour mettre en œuvre les politiques sportives portées par la **LIGUE**, en adéquation avec les Directives techniques nationales et les orientations ministérielles.

II - ORGANISATION

- 1) La **LIGUE** mettra en place une équipe de salariés afin d'assurer en permanence l'ensemble de ses missions., dans la mesure du possible ;
- 2) La **LIGUE** oriente ses missions en direction et au service des clubs, en lien avec les comités territoriaux ;
- 3) La **LIGUE** organise la communication en direction des comités territoriaux, des clubs et des licenciés du territoire. Elle fait la promotion des actions fédérales à travers la gestion d'un site internet et de tout autre moyen de communication adapté. : outil de mailing fourni par la fédération Dans l'ensemble de ses actions de communication, elle respecte la charte graphique fédérale.

III - COMPÉTITION ET PERFORMANCE

- 1) La **LIGUE** organise les compétitions officielles à l'issue desquelles sont délivrés les titres de champion régional et procède aux sélections correspondantes, ainsi que toute autre manifestation ou compétition prévue par les règlements sportifs ;
- 2) La **LIGUE** organise et anime les formations et les recyclages d'officiels de compétitions d'escalade selon les règlements nationaux de formation ;

- 3) La **LIGUE** coordonne l'ensemble des compétitions jusqu'au niveau régional sur son territoire en lien avec les comités territoriaux et les clubs ;
- 4) La **LIGUE** établit les classements régionaux ;
- 5) La **LIGUE** est en relation et collabore avec les organismes déconcentrés des fédérations scolaires et universitaires ;
- 6) La **LIGUE** organise les filières d'accès au haut niveau selon le projet de performance fédéral (PPF) ;
- 7) La **LIGUE** coordonne le perfectionnement sportif dans toutes ses composantes (loisir et compétition).

IV - ÉQUIPEMENTS

- 1) La **LIGUE** décline et met en œuvre un plan régional d'équipements SAE en fonction des orientations de la fédération et en relation avec les CT, acteurs majeurs du PNSAE ;
- 2) La **LIGUE** décline les orientations de la fédération au niveau des sites naturels.

V - DÉVELOPPEMENT

- 1) La **LIGUE** définit une stratégie régionale de développement des activités fédérales déclinée de la stratégie nationale ;
- 2) La **LIGUE** est chargée de l'optimisation et de la mutualisation des actions des comités territoriaux de son ressort, éventuellement en créant et coordonnant un groupement d'employeurs FFME sur son territoire ;
- 3) La **LIGUE** réalise, assure le suivi et le respect des conventions de coopération territoriale avec chacun des comités territoriaux de son ressort et ce en déclinaison de celle la liant à la fédération ;
- 4) La **LIGUE** organise et coordonne les formations fédérales sur son territoire si possible en créant un organisme régional de formation fédérale ;
- 5) La **LIGUE** assure la promotion des mesures en faveur de la santé des licenciés et de la lutte contre le dopage.

VI - SÉCURITÉ

La **LIGUE** développe des actions sécurité sur son territoire et coordonne les différents plans sécurité.

- 1) La **LIGUE** informe, forme les territoires à une meilleure prise en compte de la sécurité et de ses protocoles ;
- 2) La **LIGUE** dynamise les actions sécurité sur son territoire ;
- 3) La **LIGUE** recueille les difficultés, les bonnes pratiques pour les diffuser (REX, lettre prévention sécurité...).

Article 3 : Objectifs de la LIGUE

(Décliner les missions en objectifs précis avec les indicateurs d'évaluation)

I - CONSTITUTION D'UNE ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE (ETR)

La constitution de l'ETR est en réflexion au sein de la **LIGUE**.

Dans l'attente de ce projet, voici les correspondants actuels :

- Correspondant prévention sécurité : Benoît SCHNURIGER ;
- Correspondant compétition : Caroline LARZUL ;
- Correspondant SAE : Cyril PLE ;
- Correspondant SNE : Sébastien HAGER.

II - ORGANISATION

SALARIÉS

- 1) Nombre de salariés (ETP) à ce jour : 0. Objectif en fin d'olympiade : 1 ;
- 2) Effectif prévu en :
 - 2018 : 1 ;
 - 2019 : 1 ;
 - 2020 : 1.

COMMUNICATION ;

- 1) Création d'un site internet : <http://www.ffme.fr/club/2648.html>
- 2) Date de mise en service du site internet : OCTOBRE 2017 ;
- 3) Mise en place d'une stratégie d'information par mail aux clubs, licenciés : Outil de mailing fédéral ;
- 4) Animation de réseaux sociaux dédiés aux activités de la **LIGUE** : <https://www.facebook.com/LigueFFMEHdF?fref=nf>
- 5) Relai des informations transmises par le national aux clubs, licenciés.

III - COMPÉTITION ET PERFORMANCE

COMPÉTITION RÉGIONALE

Objectifs :

- 1) Escalade : Un championnat régional dans chaque discipline et chaque catégorie ;
- 2) Piloter et gérer les calendriers sur l'ensemble de son territoire ;

- 3) Prise en compte des compétitions organisées sur le territoire par les clubs et les salles commerciales dans l'outil de fédéral de classement ;
- 4) Propositions et appui pour des formules promotionnelles, après examen des demandes par la Commission Compétition ;
- 5) Officiels de compétition : former et recycler les officiels nécessaires à la bonne organisation des compétitions d'escalade.

HAUT-NIVEAU

Organiser la filière d'accès au haut niveau avec deux fondements :

- 1) Mettre en place une véritable politique d'animation du territoire, sur le plan de l'optimisation des équipements sportifs et de l'entraînement sportif ainsi que de la dynamique compétitive ;
- 2) S'appuyer sur un réseau de clubs et de structures formant à la performance afin d'assurer une prise en charge quotidienne des sportifs. Cela permet ainsi d'augmenter les fréquences d'entraînement en comparaison des usages actuels que mettent en exergue les regroupements territoriaux. Ces regroupements sont certes intéressants d'un point de vue de la dynamique de groupe mais restent très insuffisants sur le plan des effets sur l'entraînement.

L'action de la **LIGUE** est centrée sur les espoirs, c'est à dire les grimpeurs finalistes des Championnats de France jeunes ou ayant réalisé un podium en Coupe de France jeune pour les catégories minimales à juniors

En l'absence de grimpeurs espoirs, la ligue se concentre sur les 4/13 ans en aidant les comités territoriaux sur cette tranche d'âge.

La **LIGUE** :

- 1) Favorise et accompagne le développement d'une démarche sportive dès le plus jeune âge au sein des clubs ;
- 2) Aide les clubs dans le cadre de leur reconnaissance en tant que « clubs nationaux performance 14/19 ans » ;
- 3) Permet des rencontres avec les meilleurs poussins et benjamins de la région en lien avec les comités territoriaux (dont l'action est centrée sur les 4/13 ans) ;
- 4) Organise des actions ponctuelles thématiques pour les clubs nationaux performance 14/19 ans de la région ;
- 5) Développe et accompagne des projets d'équipement de qualité dans les trois disciplines en adéquation avec le haut niveau (SAE de dimension internationale, agrès spécifiques) ;
- 6) Dans le cas où un pôle espoir est ouvert la ligue pilote cette structure, y compris financièrement, dans le cadre défini par la DTN ;
- 7) S'appuie sur les compétences d'un entraîneur qualifié (DESJEPS ou BEES 2 si possible, à défaut DE escalade entraînement sportif ou assimilé) ;
- 8) Propose au DTN la validation des clubs et structures formateurs à la performance.

Indicateurs :

- Diagnostic territorial « Performance » prévu pour la fin de la saison 2018 ;
- Information vers les CT et les clubs du dispositif d'accès au Haut niveau lors des différentes réunions du conseil des présidents de CT ;
- Rencontres Poussin/Benjamins mises en place : annuellement en Mai-Juin.

PERFORMANCE

Organiser des formations d'entraîneurs de clubs :

- Liste des entraîneurs qualifiés pouvant intervenir :
 - 2 personnes viennent de suivre la formation d'entraîneur de niveau 2.
La **LIGUE** est en discussion avec celles-ci afin de négocier des mises à disposition lorsque cela se révèle nécessaire.
La **LIGUE** propose en échange de rembourser une partie de la formation suivie au prorata de leur intervention pour la **LIGUE**.
- Actions en direction des entraîneurs :
 - Avant de prévoir des rassemblements ou diverses actions, la **LIGUE** doit d'abord former des entraîneurs.

IV - ÉQUIPEMENTS

- 1) Rédiger un plan de développement des SAE en fonction des orientations de la fédération et des spécificités de la région incluant au moins une salle de niveau international avec chaque discipline ;
- 2) Mettre en œuvre son plan de développement SAE ;
- 3) Soutien aux comités territoriaux :
 - Accompagner le suivi et le pilotage des conventions falaises ;
 - Aider les CT à aller vers la numérisation des topos ;
 - Inciter les CT à travailler à la garde des sites par le département ou les collectivités.

V - DÉVELOPPEMENT

Au 31 aout 2017, la **LIGUE** est composée de 5 départements, 5 CT et 4363 licenciés.

- 1) Réaliser un plan de développement régional en lien avec le plan national ;
- 2) La création d'un Groupement d'Employeurs n'est pas prévue pour le moment ;
- 3) Gérer les dossiers de labels (si pas de correspondant territorial) : Des correspondants territoriaux viennent d'être identifiés au sein de chaque CT et suivent avec attention les demandes de labels ;

4) Des conseils des présidents de CT sont organisés après chaque conseil des présidents de Ligue. Ils peuvent également intervenir sur demande si les circonstances l'exigent ;

5) Nombre de licenciés :

Les SAE sont à saturation au sein du territoire de la **LIGUE**, c'est pourquoi, il est difficile de pouvoir se projeter sur l'évolution du nombre de licenciés au cours de l'olympiade.

Néanmoins, le nombre de licenciés de la **LIGUE** augmente chaque saison : on peut compter sur une augmentation de 300 licenciés supplémentaires par an, notamment car des clubs non-affiliés rejoignent la FFME grâce à la prospection des membres de la **LIGUE**.

Si de nouvelles SAE sont implantées alors le nombre de licenciés augmentera.

Prévisions : en 2018 : 4660 / en 2019 : 4900 / en 2020 : 5200.

6) Former dans toutes les activités ; ;

- Chaque saison au minimum :
 - 3 formations d'initiateurs SAE ;
 - 2 formations de juges de bloc ;
 - 2 formations d'ouvriers ;
 - 1 formation d'entraîneurs de niveau 1.

7) La création d'un Organisme Régional de Formation n'est pas prévue pour le moment ;

8) Diversifier des pratiques : organiser au moins un rassemblement annuel pour les clubs et licenciés (à thème ou multi activités) :

- Organisation d'un stage alpinisme prévu pour l'été 2019 ;
- Projet d'organiser des sorties canyon.

9) Favoriser les échanges avec d'autres ligues ;

10) Prendre le contrat d'assurance spécifique « Responsabilité Civile Prestataires de Services » (pour les ligues assurant des contrats de prestations de services).

VI - SÉCURITÉ

1) Nombre de plans sécurités coordonnés : 0 ;

2) Nom du/des correspondants prévention sécurité : Benoît SCHNURIGER ;

3) Indiquer des actions phares « sécurité » à conduire au long de l'Olympiade :

- Intervention du correspondant prévention / sécurité dans les formations d'initiateurs SAE ;
- Intervention du correspondant dans un club une fois par mois afin de mettre en avant les bonnes pratiques et prodiguer des conseils.

VII - CONVENTIONS DE COOPÉRATION TERRITORIALES

1) La **LIGUE** met en place des conventions de coopération territoriales avec chacun des territoires selon la convention type :



- Signatures des conventions prévues pour juin 2018.
- 2) La **LIGUE** doit s'assurer que les CT exécutant des prestations de service souscrivent au contrat d'assurance spécifique « Responsabilité Civile Prestataires de Services ».

Article 4 : Engagement de la FFME

- 1) Accompagner la progression de la LIGUE et l'animation de cette convention par les actions déclinées ci-après ;
- 2) Mettre en place un département animation territoriale au service des clubs, des comités territoriaux et de la **LIGUE** : ce département, véritable centre de ressources et d'accompagnements de la ligue aura notamment pour missions :
 - a) Le conseil aux clubs, comités territoriaux, ligues ;
 - b) L'animation du réseau des équipes techniques régionales (organisation des ETR, actions d'information, de formation du coordonnateur de l'ETR et des correspondants de l'ETR sur les grands objectifs fédéraux) ;
 - c) L'organisation de formations des dirigeants, des rencontres régionales ;
 - d) L'animation du plan de structuration territoriale : conseils à l'emploi et aides financières dédiées ;
 - e) Le suivi du plan prévention sécurité et l'animation des correspondants prévention sécurité des ligues :
 - Développement d'outil : statistiques accidentologie par ligue, présentations à destination des correspondants prévention sécurité, espace de travail dédié... ;
 - Regroupement des correspondants prévention sécurité (2 regroupements par olympiade).
- 3) Développer et proposer des outils relatifs à l'organisation et la structuration de la **LIGUE** :
 - a) Outils intranet fédéral dédiés :
 - Tableaux de bord en évolution tenant compte des besoins des ligues ;
 - Outils de gestions administratives et financières en constante amélioration ;
 - Espace de travail facilitant la communication et les échanges internes à la **LIGUE** ;
 - Plateforme de visioconférence ;
 - Outils de mailing ;
 - Maquette de site internet de la **LIGUE** et adresses de courriel dédiés.
- 4) Accompagner le dispositif d'accès au haut niveau de la **LIGUE** par :
 - a) Mise en place d'un interlocuteur privilégié, chargé de mission « Accès au haut niveau », nommé par le Directeur technique national ;
 - b) Un outil de diagnostic « Haut niveau » des ligues et comités territoriaux ;
 - c) Mise en place du réseau de clubs et structures formateurs à la performance et notamment les clubs « Mini Perf 4/13 ans », « Performance nationale 14/19 ans » ;
 - d) Regroupement des correspondants « haut niveau » des ligues ;
 - e) Amélioration des dispositifs de formation des entraîneurs.

- 5) Accompagner la **LIGUE** dans son plan de développement des équipements :
- a) Outil de diagnostic ;
 - b) Accompagnement dans la rédaction du plan de développement régional structure artificielle ;
 - c) Accompagnement, formation du correspondant « structures artificielles » de l'ETR ;
 - d) Soutien au titre du Plan national de développement des structures artificielles d'escalade (PNSAE) des équipements structurant de la **LIGUE**, respectant les règles fédérales et les orientations nationales (schéma directeur des équipements) ;
 - e) Accompagnement de la **LIGUE** et les comités territoriaux dans l'évolution de la gestion des sites naturels ;
 - f) La **FFME** exécute des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des projets d'équipements sportifs incluant des structures d'escalade. Ces missions sont soumises au code des marchés publics. Une partie de celles-ci peut faire l'objet d'une sous-traitance auprès de la **LIGUE**. Dans le cas où la **FFME** sollicite la **LIGUE**, un contrat précisant les prestations confiées est rédigé entre les parties.
- 6) Accompagner la **LIGUE** dans la structuration des compétitions :
- a) Animation et réunion des correspondants compétition des ligues ;
 - b) Organisation du calendrier national en relations avec les calendriers régionaux ;
 - c) Amélioration de l'outil de gestion des compétitions, des classements ;
 - d) Organisation et animation des recyclages des PDJ2 ;
 - e) Validation des formateurs d'officiels de compétition d'escalade et des courses de ski-alpinisme ;
 - f) Création des outils de formation des officiels de compétitions d'escalade et de courses de ski-alpinisme ;
 - g) Mise en place d'un nouveau cursus « jeunes arbitres » ;
- 7) Améliorer les dispositifs de formation :
- a) Accompagnement de la **LIGUE** dans l'organisation des formations fédérales ;
 - b) Accompagnement dans la mise en place d'un organisme de formation de la **LIGUE** ;
 - c) Editions, rééditions des documents pédagogiques indispensables à la réalisation des formations aux brevets fédéraux ;
 - d) Mise à disposition d'outils de gestions, tableaux de bord, calendrier des formations ;
 - e) Formation des formateurs.
- 8) Accompagner et soutenir la **LIGUE** dans ses actions par :
- a) Intervention d'un membre du national (élu ou direction technique nationale), chaque fois que possible :
 - Lors de rencontres avec les partenaires institutionnels (DRJS, CROS, Collectivités...) ;
 - Lors d'organisation d'évènements encourageants la diversité des activités et d'importance nationale : Evènements loisirs par exemple.
 - b) Relai des campagnes de communications de la **LIGUE** sur le site internet fédéral et/ou les réseaux sociaux (sous réserve du respect de la charte graphique fédérales et des différents règlements fédéraux).



Article 5 : Évaluation

Chaque année (ou à mi- olympiade) avant l'assemblée générale de la **LIGUE**, il est établi un bilan en commun afin de vérifier la bonne gestion et progression de la ligue.

Les objectifs pourront éventuellement être revus par avenant.

Article 6 : Souscription d'emprunts et assurance spécifique

Le montant maximal d'emprunt pouvant être conclu par la **LIGUE** sera voté par l'assemblée générale. Ce montant sera précisé ou revu par avenant. Au-delà de cette somme maximale prévue, la **LIGUE** devra demander l'autorisation de la fédération.

Pour les prestations de services (activités à but lucratif à destination de non licenciés), la **LIGUE** doit souscrire au contrat d'assurance spécifique « Responsabilité civile Prestataires de services ».

Fait en 2 exemplaires, à Paris, le 15 mars 2018.

Pour la **FFME**
M. Pierre YOU, Président

Pour la **LIGUE**
Mme Agnès PRUD'HOMME, Présidente



(Signature)
Ligue FFME
des Hauts-de-France
Maison Régionale des Sports
367, rue Jules Guesde
59650 Villeneuve d'Ascq

8-10 quai de la Marne 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports. Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 93122

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE COOPERATION TERRITORIALE FFME/LIGUE FFME HAUTS-DE- FRANCE 2017-2021

Le présent avenant est conclu entre :

La Fédération française de la Montagne et de l'Escalade (FFME), dont le siège social se situe au : 8-10 quai de la Marne, 75019 Paris, représentée par Monsieur Pierre YOU, son président.

Cette partie sera dénommée : la **FFME**.

Et

La ligue FFME Hauts-de-France, dont le siège social se situe à la Maison Régionale des Sports 367, rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq, représentée par son président en exercice, Monsieur Cyril PLE.

Cette partie est dénommée : la **LIGUE**.

Préambule

Les parties ont conclu une convention de coopération territoriale en date du 15 mars 2018. Cet avenant vise à mettre à jour les différents représentants de la ligue suite à l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 24 novembre 2018.

Il est ainsi modifié ce qui suit dans la convention :

Article 1 :

Les parties conviennent de remplacer l'article 3 I intitulé « constitution d'une équipe régionale (ETR) », comme suit :

La constitution de l'ETR est en réflexion au sein de la **LIGUE**.

Dans l'attente de ce projet, voici les correspondants actuels :

- Correspondant SAE : Cyril PLE
- Correspondant SNE : Christophe CHAMPION
- Correspondant sécurité : François GARDET
- Correspondant compétition : Caroline LARZUL

Article 2 :

Les parties conviennent de remplacer l'article 3 VI intitulé « Sécurité », comme suit :

- 1) Nombre de plans sécurités coordonnés : 0 ;
- 2) Nom du/des correspondants prévention sécurité : François GARDET
- 3) Indiquer des actions phares « sécurité » à conduire au long de l'Olympiade :
 - Intervention du correspondant prévention/sécurité dans les formations d'initiateurs SAE ;
 - Intervention du correspondant dans un club une fois par mois afin de mettre en avant les bonnes pratiques et prodiguer des conseils.

Fait en 2 exemplaires à Paris, le DATE 2018

Pour la FFME
M. Pierre
YOU, Pré-
sident

Pour la
LIGUE
M. Cyril PLE,
Président



**PLAN
STRATÉGIQUE
OLYMPIADE
2017-2021**



**UNE FÉDÉRATION
AU CŒUR DE
L'ESCALADE ET
DU MONTAGNISME
CONJUGUANT
PLAISIR, PARTAGE
ET PERFORMANCE.**

LA VISION

UNE AMBITION OLYMPIQUE AU PROFIT D'UN DÉVELOPPEMENT GLOBAL

Une conviction : *Toujours mettre nos clubs et nos licenciés au centre de nos préoccupations.*

Un slogan fédérateur : *Initier une passion, accompagner les rêves.*



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer l'excellence de l'escalade dans notre région et sur la scène nationale.

**MAINTENIR
L'OFFRE
COMPÉTITIVE,
DES CLUBS
CLASSÉS AU
NIVEAU
NATIONAL**

Un équipement et une offre d'activités attractive dans chaque club, un patrimoine naturel préservé.

**DÉVELOPPER
ET PÉRENNISER
LES ESPACES
DE PRATIQUE**

**SOUTENIR LE
DÉVELOPPEMENT
DES ACTIVITÉS**

**RÉUSSIR LA MUTATION
TERRITORIALE**

Une organisation de la ligue au service des clubs.

PROGRAMME D' ACTIONS

PROGRAMME PERFORMANCE

Développer une démarche sportive dès le plus jeune âge au sein des clubs

- Former des entraîneurs.
- Regrouper des entraîneurs.
- Inciter les clubs à faire leur diagnostic performance (reconnaissance mini performance et performance).
- Mettre en place une équipe Régionale.
- Soutenir financièrement les athlètes qualifiés aux championnats de France.
- Soutenir financièrement les clubs envoyant des athlètes aux étapes de coupe de France.

L'organisation de compétitions

- Former des juges dans les différentes disciplines, des présidents de jury, des ouvriers N1, N2 et des chefs ouvriers
- Maintenir l'offre compétitive dans les 3 disciplines pour toutes les catégories de poussins à vétérans.
- Mettre en place une offre compétitive pour les grimpeurs en situation de handicap de la Région.

PROGRAMME INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

- Soutenir les actions des comités territoriaux en matière de conventionnement des sites naturels (passage d'ancienne convention engageant fortement la fédération à des conventions pilotées par des collectivités).
- Faire un état des lieux de l'existant et des besoins en SAE sur le territoire.
- Soutenir, dynamiser les projets de SAE Régionales et nationales (voire internationales) sur notre Région, ce qui nécessite notamment de former une ou plusieurs personnes par le pôle « Equipement » de la fédération.
- Accompagner et encourager les clubs à s'engager dans la démarche d'obtention des labels fédéraux.
- Développer les partenariats avec les entreprises pour des tarifs attractifs aux clubs du territoire.
- Soutenir le Baby-escalade en communiquant sur les actions que mettent en place les clubs des Hauts-de-France.
- Préserver la santé et l'intégrité physique des licenciés : actions sécurité, santé, hygiène de vie, éthique du sport en faisant intervenir notre correspondant santé au sein des clubs.

PROGRAMME COHÉRENCE ET PROXIMITÉ

- Mettre en place un plan de formation ambitieux s'appuyant sur les besoins des clubs.
- Structurer et professionnaliser la Ligue.
- Mettre en place des outils de communication performants permettant d'informer les clubs et de pouvoir leurs transmettre des ressources les aidant au quotidien.

PROGRAMME D'ACCESSION HAUT NIVEAU

OUTIL D'AIDE AU DIAGNOSTIC Comités et ligues

i Cet outil simplifié a pour objectif d'aider les structures de type comité territorial et ligue à faire un état des lieux rapide par territoire.

L'objectif se veut être le plus fonctionnel possible d'un point de vue de la thématique de l'accès au haut niveau. Ce document n'est en aucun cas limitatif.

1) Clubs et maillage territorial

Nombre de clubs sur la ligue ou le comité territorial : 39

Nombre de clubs	Nord	Pas de Calais	Oise	Aisne	Somme	TOTAL
inscrits dans dynamique compétitive locale	12	8	7	3	2	32
inscrits dans dynamique compétitive régionale	22 clubs					22
inscrits dans dynamique compétitive nationale	18					
présentant un projet d'entraînement sportif affirmé						
classés au classement club du TNPB	1	0	0	0	0	1
Nombre de club figurant dans les 30 premiers du classement national des clubs	2	0	1	0	0	3
TOTAL						

2) Sportifs cibles de l'accès haut niveau

Nombre de sportifs :	Nord	Pas de Calais	Oise	Aisne	Somme	TOTAL
Finalistes de championnats de France	1	0	0	0	0	1
Ayant réalisé un podium en championnats de France	0	0	0	0	0	0
Finalistes de coupe de France	7	0	1	0	0	8
Ayant réalisé un podium de coupe de France	0	0	1	0	0	1

Ayant terminé dans les 30 premiers du classement combiné TNPB	3	0	0	0	0	3
Nombre de clubs classés dans le classement clubs TNPB	1	0	0	0	0	1
TOTAL						

3) Equipements sportifs accessibles dans le cadre des projets d'entraînements (SAE)

Nombre de SAE	Nord	Pas de Calais	Oise	Aisne	Somme	TOTAL
SAE de Vitesse 10 m	NSP	0	0	0	0	
SAE de Vitesse 15 m	1	0	0	0	0	1
SAE de Difficulté type départemental	11	5	1	0	2	19
SAE de Difficulté type régional	1	3	0	0	0	4
SAE de Difficulté type national	0	0	0	0	0	0
SAE de Difficulté type international	0	0	0	0	0	0
SAE de Bloc type départemental	0	1	0	0	1	2
SAE de Bloc type régional	0	0	0	0	0	0
SAE de Bloc type national	0	0	0	0	0	0
SAE de Bloc type international	0	0	0	0	0	0
TOTAL	13	9	1	0	3	26

- Existe-t-il un dispositif local (territorial) d'accompagnement des clubs aux développements des SAE ? **non**

Si oui lequel ?

4) Secteur de la compétition

Nombre de compétiteurs par catégorie d'âge participants aux différents types d'épreuves :

140 compétiteurs pour le Nord ; 31 compétiteurs pour l'Aisne ;

Nombre de compétitions	Nord	Pas de Calais	Oise	Aisne	Somme	TOTAL
Pour les 7 -13 ans						
Compétitions de difficulté locales ou nationales - format officiel	2	1	2	2	2	
Compétitions de bloc locales ou nationales - format officiel						
Compétitions de vitesse locales ou nationales - format officiel						
Un championnat départemental et un régional						
Compétitions de difficulté locales ou nationales de type promotionnel	Pas de championnat promotionnel car pas suffisamment de structures adaptées					
Compétitions de bloc locales ou nationales de type promotionnel						
Compétitions de vitesse locales ou nationales de type promotionnel						
TOTAL						

Nombre de compétitions	Nord	Pas de Calais	Oise	Aisne	Somme	TOTAL
Pour les 14-19 ans						
Compétitions de difficulté locales ou nationales - format officiel	2	2	2	2	2	
Compétitions de bloc locales ou nationales - format officiel	1	1	2	1	2	
Compétitions de vitesse locales ou nationales - format officiel	2	1	2	2	2	
Un championnat départemental et un régional						
Compétitions de difficulté locales ou nationales de type promotionnel						
Compétitions de bloc locales ou nationales de type promotionnel						
Compétitions de vitesse locales ou nationales de type promotionnel						
TOTAL						

5) Actions et acteurs de l'optimisation de l'entraînement

Action	Type de public ou de qualification	Nombre	Etc.	TOTAL

Rassemblements type stage sportifs	Equipe départemental du Nord (poussines/ benjamines)	2		2
Formations d'entraîneurs	0	0		
Regroupement et dispositifs d'accompagnement d'entraîneurs (table ronde etc. ...)	0	0		
TOTAL	0	0		0

Nombre d'acteurs actifs au sein du club	Nord	Pas de Calais	Oise	Aisne	Somme	TOTAL
Entraîneurs 1 fédéraux formés			3			
Entraîneurs 2 fédéraux formés			0			
BEES 1 escalade		2				
BEES 2 escalade						
DEJEPS escalade (ES)	2			1		
Ouvreurs club			82			
Ouvreurs niveau 1			12			
Ouvreurs niveau 2			1			
TOTAL						

6) Suivi médical

Comment est organisé le suivi médical pour les sportifs qui entrent dans le cadre du suivi médical réglementaire ?

[Actuellement pas de suivi médical](#)

Existe-il d'autres dispositifs pouvant optimiser ce domaine ?

7) Scolarité et professionnalisation

Existe-il des dispositions permettant l'optimisation des emplois du temps des sportifs ?

[Un lycée sur Dunkerque permet à 2 grimpeurs de bénéficier d'un temps aménagé.\(Nord\)](#)

[Un Lycée sur Hennin beaumont « Darchicourt » avec une section escalade \(pas de calais\)](#)

8) Ressources financières

Un budget est-il clairement identifié pour conduire ce type d'actions (accès haut niveau) ?

Quelle est la part de subvention ?

D'autofinancement ?

De ressources externes ?

9) Ressources humaines et tissu relationnel

Existe-t-il dans la structure un élu en charge du dossier ?

Existe-t-il dans la structure un ou plusieurs techniciens en charge du dossier ?

Travaillent-ils ensemble ?

Le projet d'accès au haut niveau est-il politiquement validé ?

Est-ce une priorité de la structure ?

Schéma des relations inter-structures :

Secteur	Nom des structures	Relations positives	Relation négatives	Marge de progrès
Fédéral				
Institutionnel				
Privé				

10) Synthèse

Auto évaluation subjective sur une échelle de 1 à 10 de chaque secteur (*clic droit modifier les données*)

Définition des priorités	
FORCES	FAIBLESSES
1	1
2	2
3	3

Priorités à court terme	
1	
2	
3	

Classement pour la saison : 2018		Nb total de licences					
Nb de clubs ayant vendu des licences : 40	Nouveau club 2018 ?	Classement ligue	saison référence 2018	saison comparaison 2017	Evolution du nb de licences	Evolution en %	
SAC A POF		1	492	514	-22	-4 %	
ACCES ESCALADE		2	295	147	148	101 %	
VERTICALAIS		3	247	225	22	10 %	
SUD OISE ESCALADE		4	233	224	9	4 %	
LITTORAL ESCALADE		4	233	227	6	3 %	
CLUB ESCALADE DU BEAUVAISIS		6	229	182	47	26 %	
AMIENS RIVERY ESCALADE		7	211	195	16	8 %	
LA DEULE		8	209	202	7	3 %	
V.U.C. ESCALADE - MONTAGNE		9	206	199	7	4 %	
OUT'GRIMP		10	195	170	25	15 %	
GRIMPEURS COMPIEGNOIS		11	191	185	6	3 %	
LACROIX ESCALADE		12	166	166	0	-	
BOU'D'BROUSSE		13	148	131	17	13 %	
VADO ESCALADE		14	146	116	30	26 %	
ESCAL'AMANDINOISE		15	139	142	-3	-2 %	
SOISSONS ESCALADE		16	126	117	9	8 %	
ESCALP LOUVROIL		17	116	102	14	14 %	
PERNES ESCALADE		18	104	83	21	25 %	
CHATEAU - THIERRY ESCALADE		19	97	92	5	5 %	

<u>THIERACHE SPORT NATURE</u>		19	97	85	12	14 %
<u>DESVR'ESCALADE</u>		21	83	58	25	43 %
<u>NORD GRAVITE</u>		22	82	36	46	128 %
<u>TERNOIS ESCALADE</u>		23	75	85	-10	-12 %
<u>OPALE GLISSE</u>		24	72	82	-10	-12 %
<u>GRAVELINES GRIMP</u>		25	71	69	2	3 %
<u>7A BAPAUME</u>		26	66	43	23	53 %
<u>BAIE DE SOMME ESCALADE</u>		27	64	72	-8	-11 %
<u>SPORTSPLUS SERIF ESCALADE</u>		28	56	41	15	37 %
<u>ESCAPADE LESQUINOISE</u>		29	55	49	6	12 %
<u>LES GRIMP'TOUT</u>		30	48	47	1	2 %
<u>TOURCOING SPORTS AVENTURE</u>		30	48	51	-3	-6 %
<u>GROUPE ARTOIS OMNISPORT</u>		32	46	40	6	15 %
<u>BILLY VARAPPE</u>		33	42	65	-23	-35 %
<u>CONDE ESCALADE</u>		34	34	53	-19	-36 %
<u>CLUB LOISIRS LEO LAGRANGE</u>		35	33	4	29	725 %
<u>VEXIN THELLE ESCALADE</u>		36	30	38	-8	-21 %
<u>LES MARGATS DE LA MONTAGNE</u>		37	11	16	-5	-31 %
<u>CLUB BLOCK'OUT LILLE METROPOLE</u>	oui	38	7	0	7	-
<u>GRIMP'A BLOC</u>		39	4	0	4	-

BILAN FINANCIER ANALYTIQUE

COMPETITIONS

	Recettes	Dépenses	Résultat
Championnat régional Bloc Espoirs	3 335,00 €	4 915,06 €	-1 580,06 €
Championnat régional Bloc Séniors / Vétérans	1 290,00 €	2 912,92 €	-1 622,92 €
Championnat régional Vitesse	1 035,00 €	2 055,61 €	-1 020,61 €
Championnat régional Difficulté Espoirs	2 620,00 €	2 079,69 €	540,31 €
Championnat régional Difficulté Séniors/Vétérans	1 640,00 €	2 231,17 €	-591,17 €
Championnat régional Poussins / Benjamins	1 710,00 €	3 579,48 €	-1 869,48 €
TOTAL	11 630,00 €	17 773,93 €	-6 143,93 €

FORMATIONS

	Recettes	Dépenses	Résultat
Formation initiateur 6 sessions	16 930,00 €	14 940,50 €	1 989,50 €
Formation ouvrier 2 sessions	2 200,00 €	2 426,00 €	-226,00 €
Formation juges de bloc 2 sessions	600,00 €	814,94 €	-214,94 €
Recyclage initiateurs 2 sessions		706,10 €	-706,10 €
Gestionnaire EPI 1 session	970,00 €	577,80 €	392,20 €
Entraîneur 1 1 session	1 750,00 €	2 508,40 €	-758,40 €
TOTAL	22 450,00 €	21 973,74 €	476,26 €

Compte de résultat 2018
Ligue FFME des Hauts-de-France

Exercice 2018		date de début : 01/01/2018 date de fin : 31/12/2018	
CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
<u>60 - Achats de marchandises</u>	15 379 €	<u>70 - Ventes de produits finis , prestations de services - marchandises</u>	50 265 €
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	37 530 €
Achats non stockés de matières et fournitures		Ventes de marchandises	12 735 €
Achats stockés - matières 1ères et fournitures		Produits des activités annexes	
Fournitures non stockables (eau, énergie)			
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 102 €		
Fournitures administratives	218 €	<u>74 - Subventions d'exploitation</u>	2 000 €
Prestations de service		CNDS	2 000 €
Achat de marchandises	13 059 €	FFME	
<u>61 - Services extérieurs</u>	23 347 €	Région Nord - Pas-de-Calais :	
Sous-traitance générale	19 225 €	Aide aux Clubs classés	
Locations	2 288 €	Aide à la performance des jeunes	
Entretien et réparation		Manifestation sportive	
Assurance		Département(s) (à préciser)	
Etudes et recherches		Intercommunalité(s) (à préciser)	
Documentation	1 834 €	Commune(s) (à préciser)	
Divers (à préciser)		Organismes sociaux (à préciser)	
<u>62 - Autres services extérieurs</u>	13 701 €	Fonds Européens	
Personnel extérieur (intérimaire...)		L'agence de services et de paiements (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres Etablissements Publics	
Publicité, Publication, relations publiques		Mécénat	
Déplacements, missions et réceptions	8 398 €	Sponsors	
Frais postaux et de télécommunication	49 €	Publicités	
Services bancaires	60 €	<u>75 - Autres produits de gestion courante</u>	17 094 €
Cotisations	5 194 €	Cotisations	17 094 €
<u>63 - Impôts et taxes</u>	0 €	Dons et Legs	
Impôts et taxes sur rémunérations		Autres (à préciser)	
Autres impôts et taxes (à préciser)		<u>76 - Produits financiers</u>	301 €
<u>64 - Charges de personnel</u>	0 €	Intérêts livret A	301 €
Rémunérations des personnels		<u>77 - Produits exceptionnels</u>	
Charges sociales et de prévoyance (mutuelles)		<u>78 - Reprise sur amortissements et provisions</u>	0 €
Autres charges du personnels (à préciser)		<u>79 Transfert de charges</u>	0 €
<u>65 - Autres charges de gestion courante</u>	13 611 €	Autres (à préciser)	
Licences, affiliation			
Participation formations	7 609 €		
Subventions compétitions	6 002 €		
Aide aux championnats			
<u>66 - Charges Financières</u>	0 €		
Intérêts des emprunts et dettes			
participation au dplt à Bercy pour les 2 CT			
<u>67 - Charges exceptionnelles</u>	0 €		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			
Créances irrecevables dans l'exercice			
Remboursement de trop perçu	0 €		
<u>68 - Dotations aux amortissements, provision et engagements</u>	0 €		
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Dotations aux amortissements et provisions			
TOTAL DES CHARGES (TTC)	66 038 €	TOTAL DES PRODUITS (TTC)	69 660 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
<u>86 - Emplois des contributions volontaires</u>	22 500 €	<u>87 - Contributions volontaires</u>	22 500 €
Personnel bénévole	22 500 €	Bénévolat	22 500 €
TOTAL GENERAL (TTC)	88 538 €	TOTAL GENERAL (TTC)	92 160 €
		Solde positif de	3 622 €
Maison des sports 367, rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ		DATE ET SIGNATURE Cyril PLE Président de la LIGUE	

Prévisionnel 2019
Ligue FFME des Hauts-de-France

Exercice 2019		date de début : 01/01/2019 date de fin : 31/12/2019	
CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
<u>60 - Achats de marchandises</u>	8 300 €	<u>70 - Ventes de produits finis ,</u>	44 180 €
Achats d'études et de prestations de services		<u>prestations de services - marchandises</u>	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	30 000 €
Achats stockés - matières 1ères et fournitures		Ventes de marchandises	14 180 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 000 €		
Fournitures administratives	300 €	<u>74 - Subventions d'exploitation</u>	12 000 €
Prestations de service		CNDS	5 000 €
Achat de marchandises	5 000 €	FFME	2 500 €
<u>61 - Services extérieurs</u>	25 120 €	Région	4 500 €
Sous-traitance générale	24 580 €	Aide aux Clubs classés	
Locations	0 €	Aide à la performance des jeunes	
Entretien et réparation		Manifestation sportive	
Assurance		Département(s) (à préciser)	
Etudes et recherches		Intercommunalité(s) (à préciser)	
Documentation	540 €	Commune(s) (à préciser)	
Divers (à préciser)		Organismes sociaux (à préciser)	
<u>62 - Autres services extérieurs</u>	13 860 €	Fonds Européens	
Personnel extérieur (intérimaire...)		L'agence de services et de paiements (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres Etablissements Publics	
Publicité, Publication, relations publiques		Mécénat	
Déplacements, missions et réceptions	8 900 €	Sponsors	
Frais postaux et de télécommunication	50 €	Publicités	
Services bancaires	60 €		
Cotisations	4 850 €	<u>75 - Autres produits de gestion courante</u>	17 500 €
<u>63 - Impôts et taxes</u>	0 €	Cotisations	17 500 €
Impôts et taxes sur rémunérations		Dons et Legs	
Autres impôts et taxes (à préciser)		Autres (à préciser)	
<u>64 - Charges de personnel</u>	15 600 €	<u>76 - Produits financiers</u>	300 €
Rémunérations des personnels	15 600 €	Intérêts livret A	300 €
Charges sociales et de prévoyance (mutuelles)		<u>77 - Produits exceptionnels</u>	
Autres charges du personnels (à préciser)		<u>78 - Reprise sur amortissements</u>	0 €
<u>65 - Autres charges de gestion courante</u>	11 100 €	<u>et provisions</u>	
Licences, affiliation		<u>79 Transfert de charges</u>	0 €
Participation formations	5 100 €	Autres (à préciser)	
Subventions compétitions	6 000 €		
Aide aux championnats			
<u>66 - Charges Financières</u>	0 €		
Intérêts des emprunts et dettes			
participation au dplt à Bercy pour les 2 CT			
<u>67 - Charges exceptionnelles</u>	0 €		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			
Créances irrecevables dans l'exercice			
Remboursement de trop perçu	0 €		
<u>68 - Dotations aux amortissements,</u>	0 €		
<u>provision et engagements</u>			
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Dotations aux amortissements et provisions			
TOTAL DES CHARGES (TTC)	73 980 €	TOTAL DES PRODUITS (TTC)	73 980 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
<u>86 - Emplois des contributions volontaires</u>	25 000 €	<u>87 - Contributions volontaires</u>	25 000 €
Personnel bénévole	25 000 €	Bénévolat	25 000 €
TOTAL GENERAL (TTC)	98 980 €	TOTAL GENERAL (TTC)	98 980 €
		Solde positif de	0 €
Maison des sports 367, rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ		DATE ET SIGNATURE Cyril PLE Président de la LIGUE	



Nom : Lanfranchi
Prénom : Pascale
Sexe : Féminin
Né(e) le : 02/11/1969
E.mail : pascale.lanfranchi@orange.fr
Adresse : 6 rue d'aux marais 60155 rainvillers
portable : 0695512628
Nationalité : Française
Nom Club : Club Escalade du Beauvaisis
Numéro de licence : 394143

-Profession:

Pharmacien

D.U. complémentaire de prise en charge de la douleur

D.U. hygiène hospitalière

Pharmacien Sapeur Pompier volontaire

-Mes expériences en escalade:

Pratique de l'escalade en SAE depuis 2012 au sein du club d'escalade du beauvaisis.
Initiateur, juge difficulté niveau 1, ouvreur, animateur médico sport santé bien être et spécialisé cancer du sein.

Trésorier CEB depuis 2017, membre du Ct Oise.

-Mes Motivations:

Je souhaite rejoindre votre équipe pour promouvoir et développer le pôle sport santé -escalade au sein de la ligue des Hauts de France.

En tant que professionnel de santé je souhaite transmettre mes connaissances et compétences en travaillant au sein d'une équipe, développer un réseau pluri disciplinaires sport santé sur le territoire des hauts de France en partenariat avec le CROS ainsi que d'autres structures sportives ou non.

PROFESSION DE FOI

-Pourquoi le sport et la santé sont indissociables, pourquoi l'escalade et le sport santé sont à promouvoir?

La reconnaissance de la pratique d'une activité physique comme bénéfique pour la santé n'est plus à démontrer : baisse de mortalité de 29 à 41%.

Alors que la sédentarité est en progression, la pratique sportive régulière tarde à se généraliser.

L'Activité Physique Adaptée permet à chacun d'adopter un mode de vie physiquement actif afin de réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liées à une affection chronique de longue durée (ex 17% des français du régime général de l' Assurance maladie présente une ALD).

La loi de modernisation du système de santé(26/01/2016), article L.1172-1 du CSP,l'amendement Fourneyron ,définissent le cadre réglementaire du sport sur ordonnance. L'arrêté du 08/11/2018 définit la certification des fédérations agréées pour encadrer le sport santé sur prescription médicale des patients en ALD.

La FFME fait partie de ces fédérations agréées .

1 femme sur 8 développera un cancer du sein 25% de récurrences en moins si la pratique sportive adaptée est commencée au plus tôt.

C' est pourquoi la FFME se mobilise contre le cancer du sein.

Pourquoi l'escalade et le sport santé sont à promouvoir?

-Le premier objectif est de remettre à l'activité physique adaptée les personnes éloignées de la pratique sportive en raison d'une maladie chronique.

-Le second objectif est de diversifier l'offre d'activité physique dans un projet attractif et ludique avec des situations d'apprentissages progressives , adaptées : l'escalade. De nombreuses associations sportives proposent de la marche, de l'escrime, du dragon boat, de la gymnastique.

L'escalade reste pour beaucoup un sport à risque, il nous faut " vulgariser" notre pratique!!

Pour le sport santé nous proposons de la gymnastique verticale, avec toutes ses peurs (chute, verticalité, peur de ne pas réussir, hauteur...) mais surtout toutes ses qualités qui nous rendent addictés à notre pratique (bien être physique et psychologique, confiance en soi et en l'autre, plaisir, dépense physique, pratique en groupe).

L'intérêt de l'escalade comme thérapie n'est plus à démontrer. Il nous faut juste communiquer plus sur le bien fait de ce sport adapté et en convaincre les prescripteurs.

“LE CANCER N'EST PAS CONTAGIEUX,L'ESCALADE SI.”

Je souhaite rejoindre votre équipe pour aider au développement du pôle sport santé et escalade.

-Le programme:

Informer de ce projet et développer la formation des encadrants dans différents clubs de la région

Faire valoir le sport santé escalade aux professionnels de santé , aux élus, aux instances décisionnaires.

Développer la communication sur la pratique de l'escalade en tant que bien être et traitement non médicamenteux (obésité , diabète, cancer....)

Développer un réseau sport santé escalade et une plate forme pluri-disciplinaire sur les Hauts de France.

En me présentant pour cette élection, je m'engage à travailler en équipe afin de développer et dynamiser le sport santé sur la région des hauts de France au sein de la FFME et affirmer notre volonté auprès des élus ainsi que des professionnels de santé d'être considérés comme des interlocuteurs reconnus pour nos sens de responsabilités et compétences en la matière.



Nom : Marvie-Nebut

Prénom : Raphaël

Sexe : Masculin

Né(e) le : 16/07/1974

E.mail : raph@sacapof.org

Adresse : 78 allée corbeille 59650 villeneuve d'ascq

Tel domicile ou portable : 0676027678

Nationalité : Française

Profession : Consultant / développeur en informatique

Nom Club : Sac à Pof

Numéro de licence : 534405

Présentation : (5 lignes maximum)

Je suis licencié du club Sac à Pof depuis 4 ans, et membre du comité directeur depuis cette année. Je fais partie du COL pour la compétition régionale de difficulté sénior/vétéran 2019. Je participe à la vie du club en tant qu'ouvreur et initiateur, et de la ligue en tant que juge de difficulté et de bloc.

Mes motivations sont l'escalade pour tous (quelque soit l'âge et l'état santé) et l'accès à la compétition. J'aimerais contribuer à la mise en place d'une compétition handi-escalade et nationale dans notre région.